DISTRICT AISNE DE FOOTBALL

Assemblée générale ordinaire des clubs de l'Aisne

du Vendredi 28 novembre 2025

Médiathèque André MALRAUX – 28 rue de la Paix
- 02300 Chauny

Nombre de clubs présents : 83 clubs sur 129 clubs (soit 64.34 %).

Clubs presents:

U.S. LAON - O. ST QUENTIN - U.S. CHAUNY - R.C. BOHAIN - U.S. GUISE - MARLE S. - U.S. GUIGNICOURT - STE A.S. MOY DE L'AISNE - U.S. LA FERE - U.S. ORIGNY THENELLES - U.S. ANIZY PINON - C.S. VILLENEUVE ST GERMAIN - US VENIZEL-ACY - U.S. BRUYERES MONTBERAULT - NOUVELLE ENT.S. BOUE ETREUX - A.S. BEAUREVOIR - U.S. SEBONCOURT - ASPTT LAON - AS MILONAISE FAVEROLLES - U.S. ROZOY S/SERRE - U.S. AULNOIS SS/LAON - LA CONCORDE DE BUCY L/PIERREPONT - ENT.S. SEQUEHART FONSOMME LEVERG - F.C. VIERZY - AM.S. OHIS - C.S.OM. ATHIES SS/LAON - F.F.C. CHERY L/POUILLY - ENT.S. VIRY NOUREUIL - FOY.J.EDUC.POP. COINCY - ST. PORTUGAIS ST QUENTIN - F.C. HANNAPES - U.S. BRISSY HAMEGICOURT - F.C. TRAVECY - C.S. AUBENTON - ESP.S. OGNES - F.C. LESDINS - A.S. BARENTON BUGNY - F.C. COURMELLES - A.L.J. NECREUX SINCENY - A.S. MARLY GOMONT - A.S. PAVANT - F.C. BUCY LE LONG - F.C. VENDEUIL - F.C. ABBECOURT - A.S. WILLIAM SAURIN POUILLY - E. ITANCOURT NEUVILLE - U.S. DE RIBEMONT MEZIERES F.C. - LIESSE-MARAIS - VAUX ANDIGNY F.C. - U.S. VADENCOURTOISE - ENT.S. CLACY MONS - ENT.S. U.S. BUIRONFOSSE CAPELLE - A.S. NOUVIONNAISE - F.C. DE FRIERES FAILLOUEL - SP.C. FONTAINE NOTRE DAME - U.S. VALLEE DE L'AILETTE - F.C. ESSIGNY LE GRAND - U.S. BUIRE HIRSON THIERACHE - U. S. CREPY VIVAISE - FC 3 CHATEAUX - F.C. VILLERS COTTERETS - B.C.V. FOOTBALL CLUB - CHAMBRY FOOTBALL CLUB - A. CANTONALE SPORTIVE FOOT VIC - FOOTBALL CLUB FRESNOY FONSOMME - ASSOCIATION SPORTIVE BELLICOURT FOOTBALL - DIZY-LE-GROS FOOTBALL CLUB - SOISSONS INTER FOOTBALL CLUB - ASSOCIATION SPORTIVE DE TUPIGNY - FC BILLY SUR AISNE - UNION SPORTIVE BELLEU - TERGNIER FOOTBALL CLUB - ENTENTE CROUY CUFFIES FOOTBALL - A.S. SERAUCOURT LE GRAND - SPORTING CLUB DE FLAVY - ENTENTE SPORTIVE EVERGNICOURT - CHÂTEAU THIERRY ETAMPES - A. F. C. HOLNON FAYET - F.C. GAUCHY GRUGIES ST QUENTIN - F. C. MONCELIEN -

HOSPITALIERS PREMONTRE - SAINT-JEAN KENNEDY FC - GRUGIES GAUCHY LES EX

Clubs Absents :

U.S. VERVINS - U.S. SISSONNE - ET.S. MONTCORNET - A.S. NEUILLY - AM.S.C. ST MICHEL - U.EDUC.S. VERMAND - ESP. DE SAINS RICHAUMONT - U.AM. FEROISE - LE NOUVION A.C. - C.S. BLERANCOURT - U.S. ETREAUPONT - S.C. ORIGNY EN THIERACHE - LA FRATERNELLE CHEMINOTS LAON - C.S. MONTESCOURT LIZEROLLES - A.S. BRENY OULCHY - SEPTMONTS O.C. - A.S. MARTIGNY - F.C. AMIGNY ROUY - A.S. ANIMATION PRESLES - A.S. AMIFONTAINE - U.S. DES VALLEES - FOOTBALL CLUB LEHAUCOURT - A.S. AV. DE MONT NOTRE DAME - INTER C.S. DU CRECOIS - A.S. D'EFFRY - FERTE CHEVRESIS F.C. - U.S. PREMONTRE ST GOBAIN - FOOTBALL INTER-SUPPORTERS CLUB - ABC ARSENAL - A. S. NAUROY - UNION SPORTIVE DU CHEMIN DES DAMES - GOUY - FOOTBALL – CLUB - FCGD (FOOTBALL CLUB GANDELU DAMMARD) - SPORTING CLUB COVERONNAIS - RACING CLUB HOMBLIERES - LES CARLESIENS FC - ASFA AMICAL - FOOTBALL CLUB DE RETZ - ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE OURCQ MATHIS - RACING CLUB DE FESTIEUX - FUTSAL GUISE - SAINT-QUENTIN FOOTBALL - UNION SUD AISNE F. C. - JUSSY FUTSAL - WATIGNY F. C. - RACING CLUB CONDE

1. **Le président du District déclare ouverte l'assemblée générale ordinaire des clubs de l'Aisne.**

Le quorum fixé à l'article 12.5.3 des statuts du District Aisne de Football étant atteint l'assemblée générale des clubs du District Aisne de Football peut valablement délibérée.

Le président du District déclare ouverte l'assemblée générale ordinaire des clubs de l'Aisne.

2. **Allocution du président du District**

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie d'être venu aussi nombreux pour participer aux travaux de notre Assemblée Générale Ordinaire statutaire qui clôture l'exercice 2024/2025.

Permettez-moi de saluer la présence de :

Colette Blériot, Vice-Présidente du Conseil Départemental,

Philippe Calmus, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif

Cédric Bettremieux, Président de la Ligue des Hauts de France

La présence des Présidentes et Présidents de District.

Mais aussi, Vincent Rion, du Crédit Agricole du Nord Est et de Cédric Bertin de la société Formul Club.

La famille du football a encore été particulièrement touchée par la disparition de plusieurs dirigeants, éducateurs, arbitres et joueurs depuis notre dernière Assemblée Générale.

Je vous propose de leur rendre hommage en respectant un moment de recueillement en leur mémoire.

J'adresse mes remerciements à nos différents partenaires institutionnels, sportifs et privés pour leur soutien financier dans ces moments difficiles : le Conseil Départemental, la Ligue de Football des Hauts de France, le Crédit Agricole du Nord Est, la concession Volkswagen de Laon, la Société Leclere services ainsi que notre équipementier Formul Club.

J'adresse toute ma reconnaissance aux personnes qui m'apportent leur expérience et leur soutien au quotidien : les membres du Comité Directeur, les membres des commissions ainsi que les salariés des services administratifs et de l'équipe technique.

Vous avez probablement remarqué l'absence du Directeur du District, Olivier Cambraye pour raison de santé. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement et de nous revenir prochainement.

J'en profite pour remercier la ligue pour nous avoir mis à disposition son informaticien David Bernard. Merci David d'être présent pour nous assister.

En ce début de saison, je voudrais évoquer plusieurs sujets de satisfactions :

- L'organisation des assises départementales de l'engagement qui se sont déroulés dans les locaux du Conseil Départemental,

- La rentrée des partenaires fin août à la base Cap Aisne qui a permis de vous doter, entre autres, d'une tablette pour la réalisation de la FMI mais aussi la possibilité de pouvoir bénéficier d'une formation aux dirigeants dans votre club

- Le retour sur les terrains début septembre de l'ensemble des catégories avec notamment la présence de 2 600 filles et garçons sur les journées d'accueil du foot animation

- La soirée des Bénévoles au Splendid de St Quentin avec la présence de plus de 1 000 personnes. Vous nous avez fait confiance et les retours sont très favorables.

- Et dernièrement, l'exploit de l'Union Sportive Prémontré St Gobain qui s'est illustré jusqu'au 7éme tour de la Coupe de France. Toutes nos félicitations pour la prestation réalisée contre une équipe de Nationale 2. Nous avons pu constater la perfection de l'organisation avec la mobilisation de nombreux bénévoles du club.

Je me dois de revenir sur les propos que j'avais formulés lors de la dernière assemblée générale en vous alertant sur les incivilités sur et autour des terrains.

J'avais mis chacune et chacun devant ses responsabilités et la nécessité de se mobiliser contre les mauvais agissements.

Afin de lutter contre les violences et les incivilités, vous nous avez entendu et vous avez adopté le plan « Stop Violence », lors de l'Assemblée Générale des clubs de la ligue des Hauts de France le 31 mai 2025.

Ce plan qui comporte notamment le durcissement des sanctions disciplinaires ainsi que des échanges avec les Institutions Régionales et Départementales, les Services de l'Etat, la Police et la Gendarmerie est en vigueur depuis le 1er juillet dernier.

Le Président de la Ligue évoquera tout à l'heure les dernières actions menées en ce sens.

L'application des mesures prévues dans le plan STOP VIOLENCES ne se sont pas fait attendre.

Depuis le début de saison, soit en 3 mois, nos commissions se sont vues dans l'obligation de mettre 15 dossiers à l'instruction avec des sanctions importantes :

- Sur des comportements, des propos et des gestes à arbitres :
- 1 an de suspension (joueur)
- 11 mois de suspension (dirigeant)
- 20 matchs de suspension (entraineur)

- Une équipe recevant s'est vu infliger match perdu à la suite de l'envahissement de spectateurs.
- Six clubs ont été sanctionnés par une amende pour le comportement de leurs supporters.

- Un cas de fraude identité a été sanctionné avec la suspension de :
  - 9 joueurs jusque fin de saison
  - 3 joueurs avec 2 ans de suspension
  - 1 dirigeant avec 4 ans de suspension
  - 1 500 euros d'amende
  - Et la mise hors compétions de l'équipe concernée.

En parallèle, un plan d'action fédéral visant à renforcer la protection des arbitres a été adoptée par le Comité Exécutif de la Fédération.

D'ores et déjà, la pause d'apaisement a été mise en place par les arbitres en application des lois du jeu, dans le but de désamorcer une situation de tension manifeste. De plus, seul le capitaine de l'équipe est désormais le seul interlocuteur auprès de l'arbitre.

Deux autres mesures sont testées par plusieurs districts

- Le carton blanc à un éducateur ou à un dirigeant présent sur le banc de touche pour désapprobation des décisions de l'arbitre, ce qui entrainerait une exclusion temporaire du capitaine de l'équipe.

- Et, le carton blanc à un joueur qui entrainerait son exclusion temporaire durant 10 minutes.

Elles ne pourront voir le jour que si elles sont généralisées ou dans l'Aisne après l'avis des clubs quant à une modification des règlements.

Ces deux mesures ne doivent pas faire oublier que le changement permanent a été mis en place, à l'origine, dans le but de donner la responsabilité à un éducateur de retirer du jeu un joueur pour le calmer.

Lors de la prochaine Assemblée Générale de la Fédération plusieurs mesures seront adoptées visant à renforcer les sanctions disciplinaires avec une aggravation des sanctions de référence et la pénalisation de retrait de points.

De notre côté, les rencontres de D1 et les matchs sensibles ou à enjeux sont couverts par 3 arbitres officiels et un délégué officiel.

Le Président de la commission des arbitres a sensibiliser les arbitres sur la qualité à apporter dans la rédaction des rapports.

De même, le président de la commission des délégués a demandé plus de précision sur les faits rapportés et la gestion des bancs de touche.

Les commissions disciplinaires ont été informées de l'application stricte des sanctions prévues au plan STOP VIOLENCES que vous avez adopté en Assemblée Générale.

Bien sûr, dans la majorité des cas vous êtes sensibilisés à cette cause mais il ne faut pas baisser la garde, je compte sur vous afin que notre football retrouve toutes les valeurs de plaisir et de respect.

Vous avez été plusieurs représentants de clubs à assister en visio à la Conférence Nationale du Football samedi dernier. Pour ceux qui n'ont pu se connecter, je vous propose de regarder en image l'ensemble des mesures structurantes destinées à accompagner le développement du football amateur pour les quatre prochaines années.

Le plan d'action de la Fédération s'articule autour de 5 enjeux prioritaires avec 9 engagements destinés à répondre directement aux besoins du monde amateur dès la prochaine saison.

Quelques mesures qui viseront à mieux vous accompagner au quotidien et mieux répondre aux besoins du terrain comme :

- Le déploiement d'un conseiller en développement dans chaque district afin de renforcer le projet de votre club et accompagner vos dirigeants.

- Des aides qui seront renforcées et fléchées en direction de la pratique féminine sur les équipements

- Une attention particulière portée à la formation des encadrants, notamment pour les équipes de jeunes, les écoles de football et la pratique féminine, à travers le renforcement des dispositifs de bons de formation.

- La valorisation des exploits des clubs amateurs dans les premiers tours de la coupe de France dans les districts pour ceux qui élimineront une équipe évoluant au moins deux divisions au-dessus.

- La possibilité, pour chaque club, d'acquérir des petits équipements indispensables au fonctionnement avec l'octroi d'une aide directe de 500 euros pour financer du matériel sportif, électroménager, informatique ou du mobilier de club house.

Voilà les principales mesures phares du plan de la Fédération que je souhaitais partager avec vous.

Je reviendrais vers vous à la fin de nos travaux afin de clôturer l'assemblée générale.

Pascal POIDEVIN

Président du District Aisne de Football

3. Valorisation du bénévolat : remise des médailles du District

- ***Médailles de Bronze***

Monsieur LEMPEREUR Hervé - FC Chery les Pouilly

Madame COMMARTEAU Mariane - US Chauny

Monsieur JULHES Christophe - FC Bucy le Long

Monsieur PESTELLE Bernard - AS Abbecourt

Madame MARCINIAK Corinne - SC Flavy le martel

Monsieur MALGLAIVE Damien - US Vallée de l'Ailette

- ***Médailles d'Argent***

Monsieur RENAUD Francis - US Anizy Pinon

Monsieur LEMOINE Bernard - ASA Mont Notre Dame

- ***Médaille d'OR***

Madame FAVIER Murielle - AS Pavant

4. Récompenses du Fair Play et Arbitres

Dans le cadre de l'opération « Week-End Tous Fair Play » des 26 et 27 avril 2025, les clubs sont mis à l'honneur : Arsenal Club, AS Barenton Bugny, AS Neuilly, FC 3 Châteaux, FC Villers Cotterêts, Gauchy Grugies Saint Quentin, E. Itancourt, US Belleu, US Brissy Hamégicourt, US Buire Hirson Thièrache et US Origny Thenelles. Merci à tous ces clubs pour leur participation et les actions mises en place.

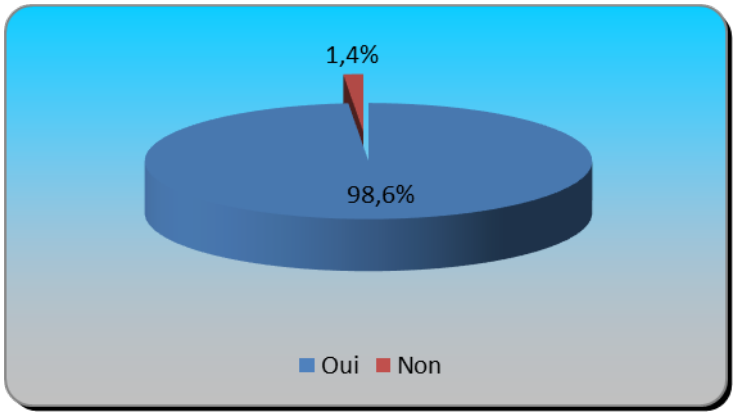
C'est le club de l'AS Bellicourt qui a obtenu le grand prix du Fair Play 2025.

Mise à l'honneur de 4 arbitres avec une longévité qui devient rare :

- Patrice WATTIER
- Jacky PRUVOT
- Bruno RICHET
- Christian BRUNET

5. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 29 novembre 2024

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 29 novembre 2024 est adopté.



6. Rapport moral du secrétaire général

Mesdames, messieurs,

Je ne vous ferai pas le palmarès sportif de la saison passée, vous avez pu le voir défiler dans l'avant assemblée générale.

Il faut noter l'excellente saison de nos clubs de R3 qui sont tous restés en ligue. Félicitation à eux.

Si nous observons les effectifs de la saison dernière, nous constatons une hausse d'environ 5% avec une grosse augmentation en futsal ; grâce au futsal dans les catégories jeunes pendant la trêve hivernale. Grosse augmentation chez les dirigeants avec 175 dirigeants en plus.

Nous pouvons nous inquiéter de la baisse de licence au du Critérium du Dimanche Matin, 8.2% de moins. Une réflexion sur cette pratique s'impose..

Je tenais à mettre en lumière une commission en particulier, la commission formation avec Jean-Marc Valentin à sa tête.

Elle a organisé 22 sessions la saison passée :

- 2 accompagner une équipe U6-U11

- 1 délégué de match

- 1 réagir à un conflit

- 3 secrétaires ou trésorier

- 13 FMI dans 7 clubs

Cette saison, déjà 14 formations ont été réalisées.

Il reste au programme :

- 1 session accompagner une équipe U6/U11

- 1 session Réagir à un conflit

Mais vous pouvez prendre contact avec Jean-Marc ou le secrétariat du district pour organiser une session FMI ou commissaire de club dans votre club. N'hésitez pas !!!

J'ai un message à vous transmettre de la part d'Aurélie, présidente du Foot Animation.

Lors des plateaux du début de saison, sont apparus des « licences en cours »

C'est inadmissible : un enfant non licencié ne peut participer à une rencontre. Soyez vigilants dans vos clubs.

Je tiens à féliciter nos salariés pour leur engagement professionnel remarquable mais surtout vous demander un peu de rigueur dans vos contacts. Les téléphones du DAF sonnent et résonnent tout moment.

Président, correspondant, entraîneur, dirigeant de l'équipe D, papa, maman, grand-père, tonton, marraine et j'en passe – Nos secrétaires passent leur temps au téléphone et ne peuvent plus répondre aux besoins administratifs de nos compétitions.

Aussi, vous pouvez voir sur la diapo, les moments où vous, mais pas tout le club, pouvez les contacter. Je vous en remercie.

Pour finir, tout à l'heure Laurent vous a distribué des affiches dans le cadre du plan « Stop Violence ». Ne les laisser pas dans votre coffre et n'oubliez pas l'obligation d'afficher celles du ministère.

Aussi ; surveillez vos boîtes mails officielles pour ne pas manquer des informations importantes.

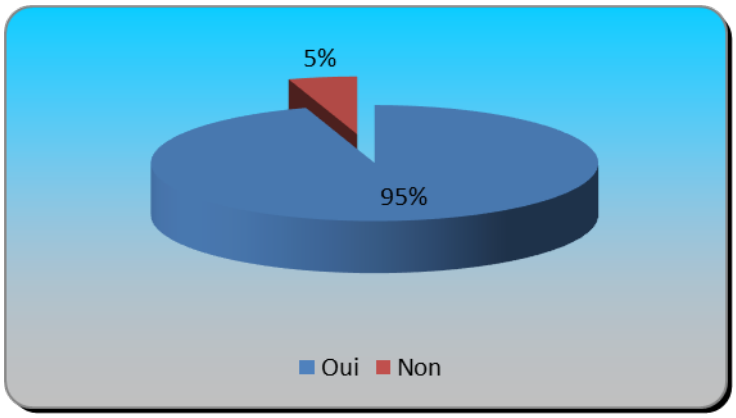
Merci de m'avoir écouté.

Bonne saison à toutes et tous.

Michel CORNIAUX

Secrétaire Général du District

Le rapport moral et d'activité du secrétaire général est adopté.



7. Opération « Octobre Rose » en partenariat avec l'association « Diamant Rose »





07 OCTOBRE ROSE

Opération lacets roses





07 OCTOBRE ROSE

De nombreux clubs ont participé à Octobre Rose et nous l'ont fait savoir:



8. Situation financière au 30 juin 2025

Assemblée Générale du 28 novembre 2025

Rapport financier

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de ma mission de Trésorier, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport financier sur l'activité de votre District pour l'exercice clos le 30 juin 2025.

Le bilan, présenté selon les normes du plan comptable, reprend l'ensemble des avoirs et dettes à cette date, tandis que le compte de résultat résume de façon chiffrée l'activité du District pour la saison sportive, soit les différents postes recettes et dépenses de la saison.

Bilan arrêté au 30 juin 2025 pour un total de 466 243 €, soit :

A l'actif :

Augmentation des biens mobiliers et immobiliers

Compte tenu des amortissements cumulés, la valeur nette comptable de l'ensemble des immobilisations ressort à 32 153 € pour 25 289 € l'exercice précédent.

Acquisitions d'immobilisations sur l'exercice au 30 juin 2025 :

- Barnums aux couleurs du District : 3 254 €
- Vidéo projecteur : 1 174 €
- Ecran Speechi 86 pouces : 3 556 €
- Ordinateur portable : 1 239 €

Les créances et débiteurs divers pour un montant total de 129 996 € correspondent :

- Acompte et avance soirée des bénévoles 10 916 €
- Créances clubs pour un montant de 58 411 € pour 96 255 € la saison précédente (soldes dus par les clubs, notamment les frais de discipline et amendes). Ce différentiel résulte du décalage à mi-juin du dernier relevé club afin d'y inclure tous les frais de la saison 2024-2025 et ainsi débuter la saison 2024-2025 avec des comptes clubs apurés.

- Produits à recevoir de 48 783 € correspondant :

  - Subvention ANS Actions 2025 pour les 6 premiers mois de 2025 pour 8 500 €
  - Solde de la ristourne sur les licences 2024-2025 de la part de la Ligue de Football des Hauts de France : 40 283 €

- Solde du relevé au 30 juin 2025 de la Ligue de Football des Hauts de France à hauteur de 1 201 € contre 362 € au 30 juin 2024.

- Solde du relevé au 30 juin 2025 de la Fédération Française de Football à hauteur de 10 684 € correspondant :

  - Aide au poste du CTD-DAP à hauteur de 10 500 €
  - Solde indemnité de préformation de 712 €
  - Participation du District à l'opération mini-buts de la FFF : 528 €

Les charges constatées d'avance pour un montant de 30 319 € correspondant principalement

- Stock de fournitures et matériel 6 500 €
- Contrats de maintenances et assurances : 1 434 €
- Achat de matériel pour la rentrée des partenaires de 09-2025 : 22 384 €

Au passif :

Conformément aux décisions de la dernière assemblée générale, le résultat de l'exercice 2023-2024 de (+) 22 908 € a été affecté comme suit :

- **Fonds propre et réserves : (+) 22 908 €**

Le Fond Propre et Réserve cumulé du district s'élève à 259 535 € au 30 juin 2025.

Les diverses provisions constituées pour un montant global de 71 000 € se répartissent comme suit :

- Pour départ en retraite 71 000 €

Les emprunts et dettes diverses pour un montant de 89 784 € se répartissent principalement comme suit :

- Fournisseurs divers 1 960 €
- Dettes fiscales et sociales 54 000 €
- Autres dettes 11 921 €
- Clubs (aide achat matériel) 21 903 €

Les produits perçus d'avance :

- Subvention conseil départemental 2025 pour 6 mois : 25 394 €

Compte de résultat de la saison 2024/202 :

Le total des produits de l'année s'élève à 725 991 € contre 681 454 € la saison précédente, et se décompose de la façon suivante :

Les produits de gestion courante

Une augmentation de 36 000 € qui se décompose principalement comme suit :

- Une progression de 33 200 € des amendes disciplinaires et autres.
- Une hausse de 2 800 € du poste formation éducateurs et arbitres.

Les subventions d'exploitation

- Une diminution de 13 000 € du poste avec les variations significatives ci-dessous.

  - Une augmentation de 1 350 € de la part des indemnités de préformation versées par la Fédération Française de Football. 10 606 € en 2024-2025 pour 9 255 € en 2023-2024.
  - Une baisse de la subvention de l'Agence Nationale du Sport à hauteur de 1 250 €.
  - Une diminution de la subvention du conseil départemental de l'Aisne de 4 247 € en application du nouveau mode de calcul de la subvention du conseil départemental et la suppression du dispositif d'aide à l'achat de matériel.
  - Un poste autre subventions de 16 470 € correspondant principalement à l'aide du Crédit Agricole du Nord Est sur nos différentes actions à hauteur de 10 670 €, une aide de 1 500 € de Volkswagen Saint Marcel, une aide de 500 € par ORPI, du conseil départemental dans le cadre des JO 2024 à hauteur de 1 400 € et une subvention de la Fédération Française de Football de 2 300 € dans le cadre du plan de développement de l'arbitrage, des centres de perfectionnement et du plan gardien de but.
  - L'aide de l'état à hauteur de 5 000 € pour le contrat d'apprentissage en BMF, une aide de 1 772 € dans le cadre du dispositif FONJEP qui est arrivé à son terme et une subvention de 5 000 € dans le cadre du FDVA (Fonds de Développement de la Vie Associative)

Les autres produits de gestion courante

Une progression du poste à 309 410 € en 2024-2025 pour 284 708 € en 2023-2024 du poste qui regroupe les engagements des différentes compétitions de District, les recettes des coupes et des ristournes sur les licences.

- Une hausse de 22 800 € du reversement de Ligue de Football des Hauts de France vers le District. Correspondant principalement à l'augmentation de la ristourne licence en raison de l'augmentation du nombre de licenciés lors de la saison 2024-2025 et de la revalorisation du reversement par licence de la Ligue de Football des Hauts de France. Une augmentation de 5 000 € de la part fixe versée par la LFHF au District et une revalorisation de l'aide à l'emploi.
- Une stabilisation sur la gestion des compétitions : 119 504 € en 2024-2025 pour 118 253 € en 2023-2024.

Les produits financiers

- Stabilité du poste en 2024-2025 à hauteur de 4 784 € pour 4 287 € en 2023-2024.

Les produits exceptionnels

Les produits exceptionnels pour un montant total de 3 800 € correspondant principalement :

- Quote part de subvention investissement viré au compte de résultat à hauteur de 1 800 €
- Ristourne de frais bancaire de l'exercice 2023-2024 pour 2 000 €.

Les reprises sur provisions

- Pas de reprise sur provisions en 2024-2025.

Le total des charges de l'année s'élève à 705 460 € contre 658 546 € la saison précédente, et se décompose comme suit :

Les achats

Augmentation du poste de 78 750 € par rapport à la saison 2023-2024 il faut noter :

- Achats d'équipements à destination des sélections et de leur encadrement à hauteur de 10 618 €.
- Une dotation plus conséquente pour la rentrée des partenaires de septembre 2024 : 18 724 €
- Nouveau dispositif d'aide pour l'acquisition de matériel pour les clubs décidé par le comité directeur à hauteur de 21 188 €
- Acquisition de 150 tablettes pour 25 920 € afin de doter les clubs d'une nouvelle tablette pour la FMI (Feuille de Match Informatisée).

- Maitrise des charges (Chauffage, gasoil, électricité, eau et fournitures administratives) dans un contexte inflationniste. 19 107 € pour l'exercice 2023-2024 contre 19 311 € en 2023-2024.

Les charges extérieures

Une diminution des dépenses dans ce chapitre 99 401 € cette saison contre 119 012 € la saison dernière :

- Diminution du poste location de 2 000 € correspondant à la tenue de deux assemblées générales la saison 2023-2024.
- Diminution du poste travaux d'entretien et réparation de 6 300 €. Dans le cadre du suivi des recommandations de mises aux normes de notre document unique, nous avions procédé au changement de deux portes en 2023-2024.
- Diminution du poste organisations diverses de 11 500 € correspondant principalement aux frais engagés pour l'organisation des 100 ans du district la saison dernière.

Les autres charges extérieures

- Une baisse de ce poste 122 669 € cette saison contre 133 117 € la saison 2023-2024.
- Une baisse du poste honoraire de 4 700 €. (Nous avions sollicité une société de sécurité sur différents événements lors de la saison 2023-2024).
- Mise en place de délégués officiels sur les rencontres de Départemental 1 soit 6 013 € en 2024-2025
- Une diminution des frais des commissions, 49 028 € cette saison contre 51 069 € la saison dernière.
- Baisse du poste frais bancaire de 2 500 € en corrélation avec le produit exceptionnel sur exercice antérieur de 2 000 €.
- Baisse de 7 200 € du poste organisations diverses District.

Les Frais de personnel

Progression du poste de 9 400 € pour un montant total à 300 904 €.

Autres charges de gestions courantes

Diminution du poste, 5 114 € en 2024-2025 et 9 514 € en 2023-2024.

Était comptabilisés dans ce poste deux opérations spécifiques, le don à l'association diamant rose, qui est reconduit en 2024-2025 et le don aux clubs de la côte d'opale à la suite des inondations.

Les impôts et taxes

Stabilité du poste à 9 000 € en 2024-2025 pour 9 074 € en 2023-2024.

Les charges exceptionnelles

Poste à hauteur de 1 080 € en 2024-2025 pour 2 500 € en 2023-2024 qui correspondait au reversement d'une subvention de l'Agence National du Sport suite à la non-réalisation de l'action.

Les Dotations aux amortissements et aux provisions

- Nous avons comptabilisé une dotation aux amortissements à hauteur de 10 492 €
- Dotation aux provisions à hauteur de 1 600 € pour actualiser la provision pour indemnité de fin de carrière conformément à la convention collective.

Les Produits et charges de gestion courante laissent ressortir un résultat courant de (+) 17 811 € pour un résultat courant de (+) 17 896 € pour la saison précédente.

***

Compte tenu des produits et charges et des provisions constituées sur l'exercice 2024-2025, le résultat ressort à (+) 20 531 € pour (+) 22 908 € la saison précédente.

Telle sont, Mesdames, Messieurs, les informations qu'il m'a paru utile de vous présenter sur les comptes arrêtés au 30 juin 2025.

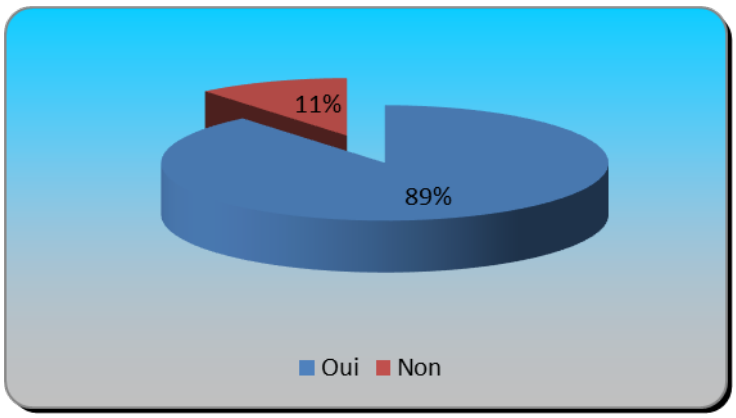
Je reste à votre disposition pour vous fournir toutes indications complémentaires que vous jugeriez nécessaires.

Jean Marie BECRET

Trésorier Général

9. Rapports du commissaire aux comptes, Fiduciaire du Héron sur les comptes au 30 juin 2025.

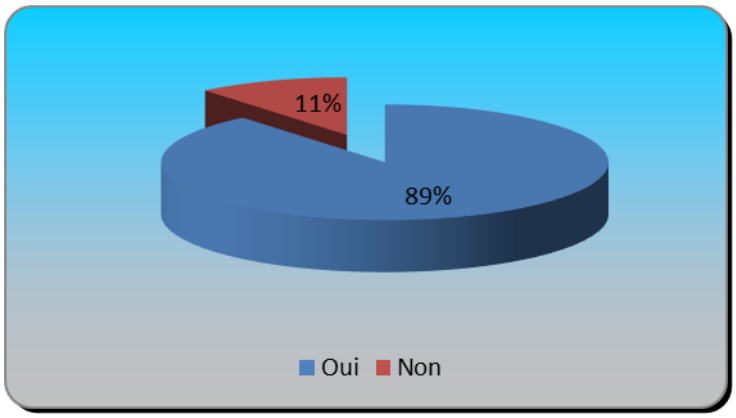
Sabine ROGER – commissaire aux comptes donne lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes du District Aisne de Football arrêtés au 30 juin 2025. Le rapport du commissaire aux comptes est annexé au présent procès-verbal.



Les rapports du commissaire aux comptes sont adoptés.

10. Adoption des comptes clos au 30 juin 2025

Les comptes du district clos au 30 juin 2025 sont adoptés.



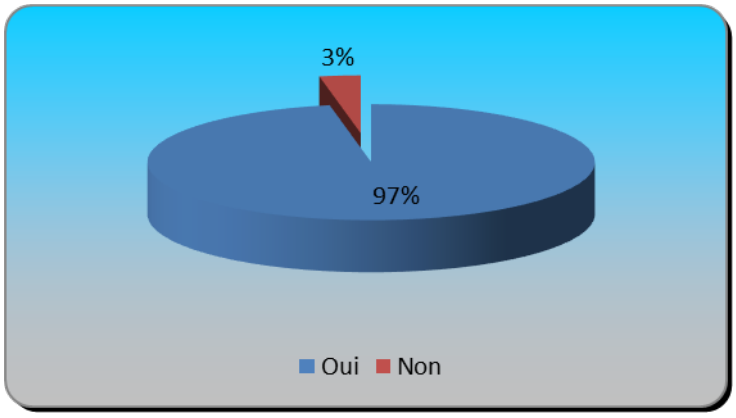
11. Affectation du résultat au 30 juin 2025

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice clos au 30 juin 2025 de (+) 22 908 € comme suit :

- (+) 20 531 € en report à nouveau

La proposition d'affectation du résultat au 30 juin 2025 est approuvée.

Vote proposition d'affectation du résultat au 30 juin 2025



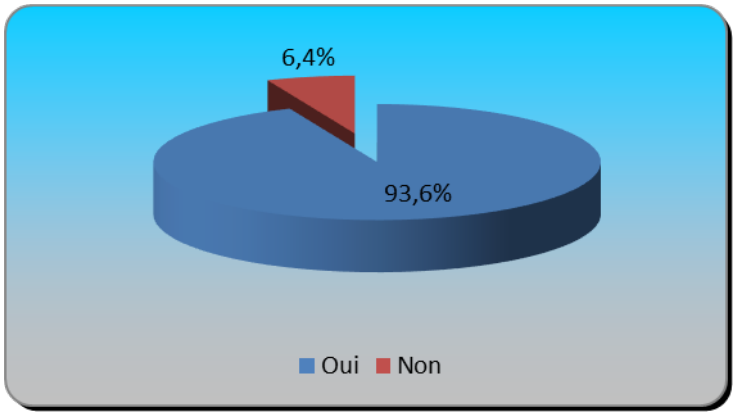
12. Présentation du budget prévisionnel 2025-2026

Jean Marie BECRET présente aux clubs le budget prévisionnel 2025-2026.

PRODUITS	PREV 2025/2026
Cotisations et engagements	121459
Inscriptions stage arbitres et éducateurs	7000
Amendes forfaits disciplines et réserves	188000
Subvention Conseil Départemental	25393
Subventions diverses	24500
Reversements Ligue des Hauts de France	185300
Contrat objectif	33256
Subvention FFF	21000
Ristourne indemnité preformation	9000
Autres produits et reprise sur provision	3000
	617908

CHARGES	PREV 2025/2026
Achats et charges de gestion	98288
Autres charges sur actions	194350
Impôts et taxes	9300
Charges de personnel	297920
Dotations aux provisions et amortissements	15000
Autres charges	3050
Charges exceptionnelles	
	617908

13. Vote approbation budget prévisionnel 2025-2026.

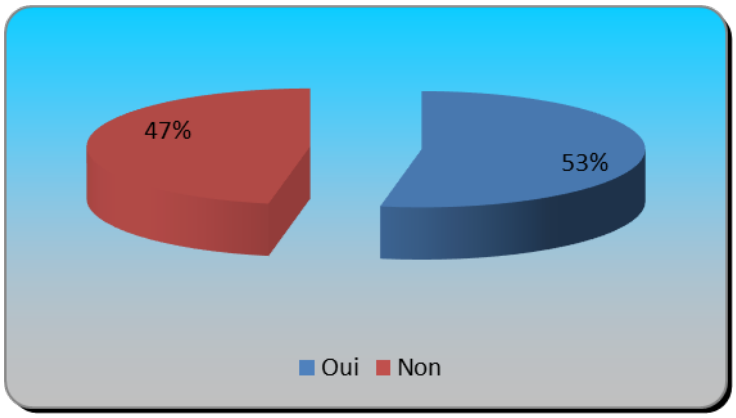


Le budget prévisionnel 2025-2026 est adopté.

14. Etude des vœux.

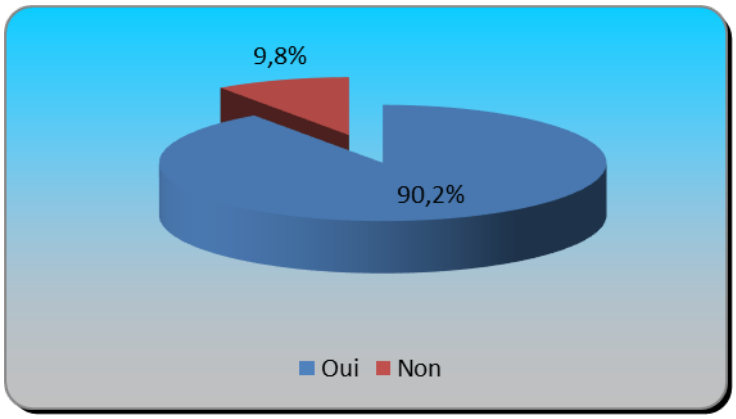
Proposition de la commission des compétitions :

- Double rétrogradation d'une équipe déclarant ou étant déclarée forfait général



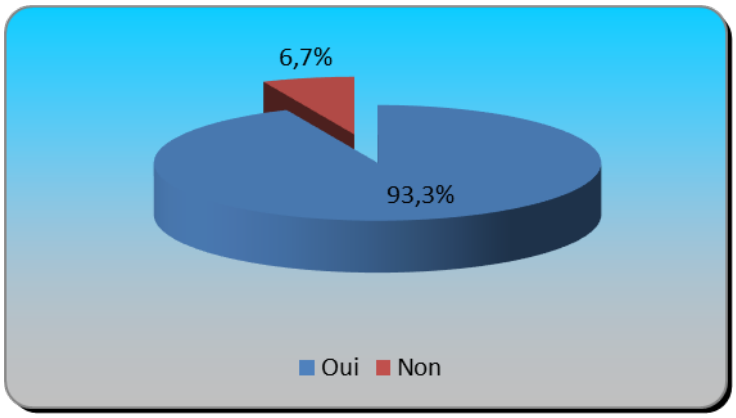
Le vœu est adopté – Application à partir de la saison 2026-2027.

- Prise en compte de toutes les équipes Foot Animation dans le comptage des obligations pour les équipes évoluant en D2 et au-dessous



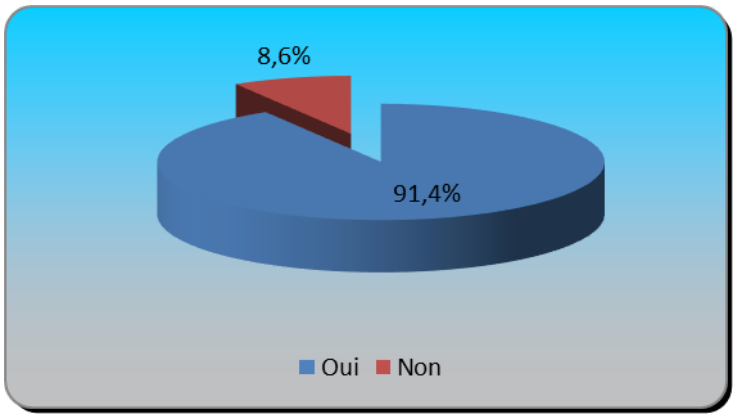
Le vœu est adopté – Application à partir de la saison 2026-2027.

- Modification du système du Challenge Alain Lenoir : Modification du système avec 4 rencontres de poule avant les 1/16 de finale.



Le vœu est adopté – Application à partir de la saison 2026-2027.

- L'ensemble des coupes départementales fera l'objet d'un appel à candidature selon le cahier des charges mis en place à l'exception du challenge Marcel PREVOT pour lequel une convention a été conclue en son temps avec la ville de Guise.



Le vœu est adopté – Application à partir de la saison 2026-2027.

15. Dotations aux clubs supports des Journées d'Accueil du foot animation



16. Allocutions des personnalités présentes

17. Clôture de l'assemblée par le président du district.

Permettez-moi de vous féliciter pour la bonne tenue de cette Assemblée Générale (avec des échanges animés) et adresser mes remerciements aux personnes qui m'ont aidé à la préparer.

Avant de la clôturer, je voudrais vous remercier TOUTES et TOUS pour votre engagement au quotidien dans votre club. C'est vous qui faites vivre le football amateur.
Au nom des membres du Comité Directeur du District, je vous adresse, toute ma reconnaissance et toute ma gratitude.
Préservons cette passion qui nous anime TOUS pour un football qu'on aime.

Je vous propose maintenant d'échanger autour d'un buffet et d'un verre de beaujolais nouveau, à consommer avec modération.

Je vous souhaite une très bonne saison 2025/2026 et de réaliser les objectifs que vous vous êtes fixés.

A très bientôt.

Pascal POIDEVIN — Président du District Aisne

Michel CORNIAUX — Secrétaire Général du District Aisne